

23^e TOURNOI d'ESCRIME de la LICORNE 2017



dimanche 12 mars 2017

CERCLE D'ESCRIME DE SAINT-LO

salle Fernand Beaufils, 11 place du Champ de Mars, 50000 Saint-Lô



— **Crédit Mutuel** —



CERCLE D'ESCRIME DE SAINT-LO

Centre sportif Fernand Beaufiles
11, place du Champ de Mars
50000 Saint-Lô
Courriel : contact@escrimesaintlo.fr
Site Internet : <http://escrimesaintlo.fr>
Contact : 06.82.28.99.69

23^{ème} TOURNOI DE LA LICORNE (au fleuret électrique)

Date du tournoi : Dimanche 12 mars 2017

**Lieu du tournoi : Salle Fernand Beaufiles,
place du Champ de Mars
50000 SAINT-LO**

<u>Catégories</u> :	M17 (M)	(individuel)	lames 5
	M17 (F)	(individuel)	"
	M14 (M)	(individuel)	lames 2 à 5
	M14 (F)	(individuel)	"
	M11 (M)	(par équipes de 2)	lames 0 ou 2
	M11 (F)	(par équipes de 2)	"
	M9 (mixtes)	(par équipes de 2)	lames 0

<u>Horaires</u> :	M17	M11	M9
	M14		
Appel des tireurs	9h00	11h30	13h00
Scratch	9h15	11h45	13h15
Début des assauts	9h30	12h00	13h30
Remise récompenses	14h00	16h30	17h00

Formules :

M17 : un tour de poules, avec assauts en 5 touches, puis tableau d'élimination directe, avec assauts en 15 touches tirés en 3 reprises de 3 mn.

M14 : un tour de poules, avec assauts en 5 touches, puis tableau d'élimination directe, avec assauts en 10 touches tirés en 2 reprises de 3 mn..

M11 : compétition par équipes de 2 tireurs en relais. Un tour de poules, puis tableau d'élimination directe ;

En poule et en tableau : match en 8 touches (2 x 2 mn) avec changement de tireur dès que l'un d'eux atteint 4 touches.

M9 : compétition par équipes mixtes de 2 tireurs en relais. Les équipes peuvent être composées de 2 garçons, de 2 filles ou d'un garçon et d'une fille.

Un tour de poules, puis tableau d'élimination directe ;

En poule et en tableau : match en 6 touches (2 x 2 mn) avec changement de tireur dès que l'un d'eux atteint 3 touches.

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier la formule pour les compétitions individuelles, en fonction du nombre de participants.

Composition des équipes :

Les équipes seront constituées de deux tireurs d'un même club ou d'un même département. Pour les M11, les équipes mixtes sont admises ; dans ce cas elles tireront dans la catégorie masculine.

Pour les tireurs isolés il sera toujours possible de leur trouver un coéquipier sur place.

Tenues :

Tous les tireurs devront être en tenue réglementaire (normes FFE), avec sous-cuirasse 800N (M17) ou 350N (M9 à M14).

Inscriptions :

Les tireurs engagés devront impérativement être licenciés pour la saison 2015-2016.

Un droit d'engagement leur sera demandé lors de l'inscription :

- **10 euros par tireur M17 et M14** (compétitions individuelles)
- **8 euros par tireur M11 et M9** (compétition par équipe de 2).

Pour l'inscription des équipes, les 2 jeunes coéquipiers devront se présenter ensemble à la table d'engagement.

Récompenses :

Tous les tireurs seront récompensés (dotation de plus de 1000 €).

Engagements :

Pour toutes les catégories (individuels et équipes), l'engagement des tireurs se fera **en ligne sur le site de la FFE**, au plus tard le **jeudi** précédent à 23h59.

Pour les M9 et M11, la constitution des équipes sera de préférence effectuée lors de l'inscription en ligne, mais elle peut être confirmée par courriel, à l'adresse :

joseph.danino@wanadoo.fr

Renseignements : 06.82.28.99.69

Arbitrage :

A partir de 4 tireurs d'un même club engagés dans la journée, les clubs doivent fournir un arbitre (non tireur) diplômé ou en formation. Pour le bon déroulement de la compétition, celui-ci devra être présent dès le début de la compétition.

Tous les arbitres seront rémunérés, au tarif fédéral plafonné au niveau régional (tarif en vigueur pour les compétitions de jeunes dans le département de la Manche).

Buvette :

A la buvette, boissons, sandwichs, confiseries, crêpes et pâtisseries seront à votre disposition.